

LE DROIT EUROPÉEN DES PERSONNES HANDICAPÉES ET LA CONVENTION DE L'ONU



Avec le soutien financier du programme de l'UE «Droits, égalité et citoyenneté» (2014-2020)

Conditions générales

Sélection

1. La participation est exclusivement ouverte aux **juges, procureurs** et autres personnels judiciaires des **Etats membres de l'UE, d'Islande ou du Liechtenstein**.
2. Le nombre de places disponibles est limité à 35 personnes. La participation est soumise à une procédure de sélection. Les critères de sélection sont :
 - i. l'intérêt que représentent les séminaires pour l'activité professionnelle du candidat ;
 - ii. l'équilibre géographique et linguistique parmi les participants ;
 - iii. la possibilité de transmettre les connaissances acquises ;
 - iv. en cas d'un nombre excessif de demandes, seule une personne d'une même institution pourra être admise ;
 - v. en cas de candidats ayant les mêmes qualifications le premier candidat à s'inscrire sera sélectionné ;
 - vi. nous favorisons les candidatures des personnes handicapées.
3. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au **19 avril 2017**.
4. Une réponse sera envoyée à chaque candidat peu après ce délai. **Nous vous demandons de ne réserver aucun transport ou hébergement avant de recevoir confirmation de notre part.**

Frais d'inscription

5. La participation est gratuite.

Frais de voyage

6. Les **frais de voyage seront remboursés à hauteur d'un montant maximal de 360 euros** uniquement aux participants en provenance de l'étranger et sous réserve de présentation des titres de transport originaux (ex : billets d'avion, carte d'embarquement, billet de train, facture de taxi, etc.). Il est recommandé aux participants de réserver les moyens de transport les plus économiques disponibles.

Hébergement

7. **Un maximum de 2 nuitées** sera réglé directement par l'ERA, et uniquement pour l'hôtel recommandé par l'ERA.

Autres services

8. Deux déjeuners, des boissons consommées durant l'événement et la documentation seront offerts par l'ERA. Deux dîners, la dégustation de vins et la visite du vignoble sont inclus.

Participation

9. Participation obligatoire pendant toute la durée du séminaire. Votre présence sera enregistrée.
10. Une liste des participants incluant leur adresse sera mise à disposition de tous les participants, à moins que l'un d'eux ne s'oppose par écrit à ce qu'il soit fait mention de son adresse au plus tard une semaine avant le début du séminaire.
11. L'adresse du participant et d'autres données nominatives importantes le concernant seront stockées dans la base de données de l'ERA aux fins de fourniture d'information sur les événements futurs de l'ERA, les publications et/ou d'autres développements, à moins que le participant ne s'oppose à la conservation de ses données.
12. Un certificat de participation sera fourni à la fin du séminaire.

Pour plus d'informations:

Jaroslav Opravil
Tel.: +49 (0)651 937 37 841
Fax. : +49 (0)651 937 37 773
E-mail: jopravil@era.int